

pour devenir **AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE**



Parcours accessible aux jeunes passionnés et motivés,
avec de bons résultats en biologie et SVT



Dernière mise à jour : 15 avril 2016

UN BAC PROFESSIONNEL POUR DEVENIR AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

- Bac Pro CGEA Elevage 3 ans
- Titre RNCP Auxiliaire Vété Qualifié (AVQ) 1 an (1^{ère} année)
*Le niveau Bac est exigé à l'entrée de la formation AVQ
Le titre AVQ est un diplôme de niveau V, comme le Bepa*
- Titre RNCP Auxiliaire Spé Vété (ASV) 1 an (2nde année)
Le titre ASV est un diplôme de niveau IV, comme le Bac Pro

**Bac Pro
+ 2 ans**

Salaires brut débutant pour ASV = 1.600 € mensuel

Employeurs : cabinets vétérinaires (villes et ruraux), une clinique ou un hôpital vétérinaire.

Jeunes diplômés ASV = nombre d'embauches = 350 à 400 jeunes chaque année en France

Qualités nécessaires :

- Excellentes connaissances de l'anatomie, de la santé animale
- Avoir un bon relationnel avec le vétérinaire et les éleveurs
- Etre soigneux, ordonné et réactif pour assister le vétérinaire
- Etre capable de supporter la souffrance d'un animal et la réalité de la mort



Centres de formation après le Bac Pro (dans le Sud-Ouest) :

- CFPPA de Blanquefort (33) : Titre ASV en apprentissage (**obligation de trouver un contrat d'apprentissage** chez un vétérinaire **avant** la formation)
- INFREP de Toulouse (31) : Titre ASV en alternance

LAP Frantsesenia Avenue du Jai Alai 64220 St Jean Pied de Port - 05.59.37.22.35

www.frantsesenia.com

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR DEVENIR AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

Le parcours [**Bac Pro + Titre ASV**] offre des avantages aux futurs ASV :

- 21 en Bac + 15 en ASV = 36 semaines de stage pour la relation avec les animaux
- Pour avoir des connaissances de base en zootechnie, contention, santé animale
- Obtention d'un diplôme Bac Pro pour assurer son avenir professionnel
- Equivalence avec le Certificat de Capacité Animaux Domestiques pour travailler en animaleries, élevages canins, refuges...



UN MÉTIER PASSIONNANT POUR DEVENIR AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

- L'ASV assiste le vétérinaire dans ses pratiques au cabinet
- L'ASV conseille les éleveurs dans le choix des produits et des soins
- L'ASV réalise la vente des produits vétérinaires
- L'ASV enregistre les données de gestion du cabinet
- L'ASV gère les rendez-vous et prépare les commandes
- L'ASV gère l'hygiène des locaux, la désinfection des outils
- L'ASV ne réalise pas : diagnostics de santé, prescriptions, actes vétérinaires...



Ressources : www.gipsa.fr : Organisme pour l'emploi et la formation professionnelle des ASV
<http://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi> : site d'inscription aux formations
<http://www.jobasv.net> : site des emplois ASV en France